

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

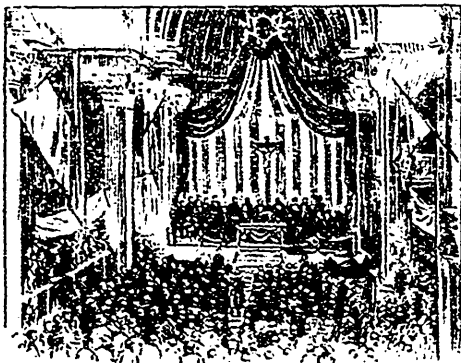
This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Une page de notre histoire, 193. — Une boutade de Bonaparte, 199. — Décret, 199. — Une réponse au pamphlet de M. David, 199. — Une appréciation du Code catholique par le *Naturaliste*, 199. — Coup d'œil sur l'étranger, 200. — Fin de Savonole, 202. — Déisme, 203. — Proverbe russe, 203. — L'opinion du *Manitoba*, 203. — Les extrémistes, 203. — Une déclaration officielle, 203. — Bibliographie, 203. — L'Eglise du Canada, 204. — Sainte Eneatida vierge et martyre, 206. — Memento hebdomadaire, 208.



SALLE DU CONGRÈS ANTIMAÇONNIQUE
DE TRÈNTE

Une page de notre histoire.

(suite)

1791-1840

De 1815 à 1837, les débats parlementaires roulèrent, presque exclusivement, sur ce qu'on appelle la *question des subsides*.

C'est un principe de droit constitutionnel que le vote des sommes nécessaires au gouvernement pour le service public appartient aux représentants du peuple. Ce principe était reconnu par la Constitution de 1791, et dès la session de 1792, la Chambre d'assemblée déclara que la votation des sommes nécessaires au gouvernement lui appartenait. Mais les gouverneurs et le Conseil exécutif persistèrent à refuser aux représentants du peuple l'exercice de ce droit.

Assoupie pendant la guerre de 1812, la question des subsides se posa plus nettement qu'jamais, une fois la paix conclue. A partir de ce moment, elle prime toutes les autres questions et domine tous les événements qui s'y rattachent.

Sans nier l'importance et la justice de cette revendication, il est cependant bon de remarquer qu'il ne s'agissait pas d'un droit vital et essentiel au bonheur d'un peuple. La votation des deniers publics par les représentants du peuple n'empêche pas que l'emploi de ces sommes ne laisse souvent à désirer, et ne ferme nullement la porte à la spéculation, aux malversations ou au *boodlage*, pour nous servir d'une expression très usitée aujourd'hui. D'ailleurs, depuis que le gouvernement responsable a été concédé, ce point de droit constitutionnel a été maintes fois violé par ce qu'on appelle l'émission de mandats spéciaux, et probablement ne cessera jamais complètement de l'être.

Le gouverneur Sherbrooke arriva au Canada en 1816. Après s'être mis au courant des affaires publiques, il suggéra au gouvernement impérial plusieurs mesures importantes, entre autres, la reconnaissance officielle du titre d'Évêque catholique de Québec; et, sur sa recommandation, Mgr Plessis fut nommé membre du Conseil législatif.

Que de chemin parcouru par l'autorité ecclésiastique depuis 1760! Peu à peu, par son attitude prudente et patriotique, elle amenait le pouvoir civil à reconnaître les droits de l'Église catholique, et à lui laisser le libre exercice de son culte. Sa

politique n'était pas bruyante, mais en revanche, elle était féconde en résultats. Elle est encore la même aujourd'hui cette politique, également prudente, patriotique et intelligente, bien que l'on ose la mépriser et s'insurger contre elle.

Le Bas-Canada ne devait pas bénéficier longtemps de la sage administration de Sherbrooke qui, effrayé des difficultés d'une position qui le mettait forcément en conflit avec la Chambre d'assemblée, demanda son rappel en 1818.

Son successeur, le duc de Richmond, se rendit impopulaire dès son arrivée, en prorogeant le Parlement à propos de la question des subsides, en censurant les représentants du peuple ; et mourut presque subitement l'année suivante.

C'est sous son administration que le Siège de Québec fut érigé en métropole, et, que deux évêques suffragants furent nommés : l'un pour le Haut-Canada, et l'autre pour le Nouveau-Brunswick.

Le parti anglais, dont l'objectif était toujours la ruine de la nationalité canadienne-française, tendait à son but avec une persévérance que rien ne pouvait rebuter, comme nous allons le voir.

Comprenant qu'il finirait par succomber dans sa lutte contre les Canadiens, il complota, en 1822, l'union des deux Canadas, et fut bien près de réussir. Ce Bill était sur le point de passer dans les Communes d'Angleterre — à l'insu des Canadiens, — lorsque quelques députés en eurent connaissance et réussirent à l'empêcher d'être adopté en seconde lecture. Il ne tendait à rien moins qu'à faire du Bas-Canada une nouvelle Irlande. En effet, ce Bill donnait au Haut-Canada une représentation beaucoup plus nombreuse qu'au Bas-Canada, limitait les libertés religieuses, restreignait les droits des députés sur le vote des deniers publics, et assurait la prépondérance complète de l'élément anglais sur la nationalité canadienne. C'était un complot véritablement infernal, et qui aurait été le tombeau de nos intérêts les plus chers, s'il eût réussi.

On conçoit l'émotion de la population canadienne à la nouvelle de ce projet d'union, qui se répandit comme une trainée de poudre d'un bout à l'autre du pays. On tint des assemblées, on dressa des pétitions que signèrent plus de 60,000 citoyens, et deux délégués furent chargés d'aller présenter ces pétitions au Bureau colonial de Londres. Le projet d'union tomba devant ces protestations unanimes de tout le peuple, et cet odieux at-

tentat contre notre nationalité échoua piteusement.

Que serait-il arrivé en cette circonstance, si, au lieu de rester sur le terrain constitutionnel, les Canadiens eussent levé l'étendard de la révolte, comme ils le firent en 1837? Ce projet d'union leur eût certainement été imposé.

Cette odieuse tentative, il nous semble, mettait en pleine lumière les desseins des ennemis de notre race, signalait le danger, et aurait dû faire comprendre qu'ils profiteraient de la moindre faute de tactique pour revenir à la charge. Il était bien permis de continuer la lutte, mais, plus que jamais, il était évident qu'elle devait rester strictement parlementaire, malgré les provocations. Malheureusement, on allait entrer dans une voie qui conduisait droit à l'abîme.

Les événements vont maintenant se précipiter. A son retour d'Angleterre, en 1826, le comte de Dalhousie refusa de sanctionner le bill des subsides, tel que l'avaient voté les députés, par chapitres non détaillés.

Puis, pour enlever à la Chambre l'occasion de protester, il la prorogea avec un langage insultant, et il en appela au peuple, quelques mois après.

Les chefs du parti national — unis comme un seul homme — relevèrent fièrement le gant, et publièrent immédiatement un manifeste aux électeurs pour leur recommander la réélection de leurs anciens députés. La campagne électorale plongea le pays dans l'agitation, et les appels à la révolte par un journal que rédigeaient les canadiens réfugiés aux Etats-Unis, créèrent un courant qui, quelques années plus tard, devait semer les ruines sur son passage.

A la réunion de la nouvelle Chambre, en 1827, la lutte entre le gouverneur et les députés recommença à propos de l'élection du président. Dalhousie refusa de ratifier l'élection de Papineau, qui fut cependant maintenue par la majorité de la Chambre. Le parlement fut prorogé de nouveau, et les assemblées publiques recommencèrent plus tumultueuses que jamais. Sans perdre de temps, on fit signer des pétitions pour demander à Londres le rappel du gouverneur et une enquête sur la province. Neilson, Viger et Cuvillier furent chargés d'aller présenter ces requêtes, qui contenaient plus de 80,000 signatures, et le résultat fut le remplacement de Dalhousie par Kempt.

Il importe de remarquer que les réclamations des Canadiens

étaient presque invariablement couronnées de succès, chaque fois qu'ils faisaient appel à la justice de l'Angleterre. Elle céda probablement avec répugnance; il est bien permis de croire que l'intérêt politique était le principal mobile de ses concessions; mais, quoiqu'il en soit, le résultat cherché n'en était pas moins obtenu.

L'administration du nouveau gouverneur, qui ne dura que deux ans, fut une période d'accalmie. Il ratifia l'élection du président de la Chambre, fit abandonner les procès politiques commencés, modéra la presse officielle, et s'appliqua à apaiser les esprits surexcités par les violences et les provocations de son prédécesseur. Il laissa à la Chambre le vote des sommes nécessaires pour le service public; à l'exception du salaire du gouverneur et des juges.

On peut donc dire que la fameuse question des subsides était enfin réglée, et que la légère réserve qui était faite ne justifiait pas la continuation de la lutte sur ce terrain. La Chambre sembla le comprendre et l'admettre, puisqu'elle accepta, du moins provisoirement, le compromis offert. Cependant la pacification était plus éloignée que jamais, et la lutte recommença immédiatement sur un autre point.

Les Canadiens avaient demandé à Londres une autre réforme importante: la modification de la composition des Conseils législatif et exécutif. Consulté sur ce point, Kempt répondit aux ministres qu'il n'était pas expédient de faire des changements notables. A cette nouvelle, les habitants de plusieurs comtés tinrent une grande assemblée, et censurèrent la dépêche du gouverneur. Celui-ci, effrayé des difficultés qui l'attendaient, demanda et obtint son rappel (1830).

Lord Aylmer succéda à Kempt en 1830, et réunit le Parlement en janvier 1830.

Nous ne pouvons mieux faire ici, que de reproduire textuellement les paroles d'un ancien professeur pour qui l'histoire du Canada n'avait guère de secrets.

Lord Aylmer fit à la Chambre une communication importante: l'Angleterre consentait à abandonner le contrôle de tous les revenus, excepté celui des domaines de la Couronne, moyennant une liste civile de £19,000 votés pour la vie du roi. C'était une offre très raisonnable que la prudence conseillait d'accepter; malheureusement, les membres la repoussèrent;

puis, recueillant les griefs et les abus qu'on déplorait, ils les formulèrent dans une pétition destinée à être envoyée à Londres. Lord Aylmer exprima à la Chambre le plaisir qu'il avait de voir ses plaintes exposées nettement, l'engagea à faire d'autres demandes, si elle en avait, et la conjura en même temps de reposer en lui toute confiance, de lui ouvrir son cœur et de ne lui rien cacher.

“ Il était impossible de pousser plus loin la bienveillance et l'esprit de conciliation. Mais déjà une influence regrettable prévalait dans l'Assemblée ; un grand nombre de jeunes membres, enflammés d'un patriotisme plus ardent qu'éclairé, s'étaient raliés à Papineau, et voulaient la lutte parlementaire à outrance contre l'Angleterre, sans songer qu'ils donnaient par là à la politique une impulsion dangereuse, et qu'ils menaient le pays vers des abîmes. ”

Papineau — on le pressent déjà — allait devenir le mauvais génie de son pays.

Après la session, l'élection d'un député pour la ville de Montréal occasionna des troubles qui nécessitèrent l'intervention de la force armée. Les troupes furent forcées de tirer sur le peuple, le 21 mai 1832, et tuèrent trois canadiens. Cet incident malheureux eut l'effet de l'huile jetée sur le feu.

Aussi, pendant la session suivante, la Chambre fit une minutieuse enquête sur l'affaire du 21 mai, résolut de rompre avec le Conseil législatif, et, après de longs débats, adopta 92 résolutions, qui formulaient tous les griefs de la colonie, et finissaient par mettre le gouverneur en accusation devant la chambre des Lords.

Ces 92 résolutions devinrent le drapeau pour ou contre lequel on devait s'engager à combattre. C'est alors que plusieurs des députés les plus marquants, entre autres, Quesnel, Neilson et Cuvillier, craignant de tout perdre en voulant trop gagner, se séparèrent de Papineau et de son parti.

Le centre canadien avait cessé d'exister ; le nationalité canadienne, à la grande joie de ses ennemis, était scindée en deux camps, et le parti libéral naissait à la vie sous le souffle éloquent, mais séditieux, de Papineau.

L'historique de ce parti n'entre pas dans le cadre de cette page de notre histoire. Ceux qui désirent connaître son dossier, n'ont qu'à consulter le “ Canada sous l'Union, ” par Turcotte, et nos annales parlementaires, de 1867 à 1896. (A suivre)

Une boutade de Bonaparte

“Si j'avais étudié la théologie pendant six mois, dit-il un jour à l'abbé Emery, j'aurais bientôt éclairé toutes les difficultés.

— Sire, lui répondit le supérieur de Saint-Sulpice, vous êtes bien heureux ; pour moi il y a plus de cinquante ans que je l'étudie et même que je l'enseigne, et je ne crois pas encore la savoir.

Décret

Indulgence de 100 jours, une fois par jour, accordée à tous les fidèles qui récitent d'un cœur contrit, 13 *Pater*, *Ave* et *Gloria* en l'honneur de St Antoine de Padoue. 9 juin 1896.

Une réponse au pamphlet de M. David.

Bien que ce pamphlet n'ait aucune valeur, il ne pouvait rester sans réponse, puisqu'il met le clergé en accusation. Cette réponse est parue, et nous nous empressons de reproduire quelques lignes de l'introduction.

“ M. L. O. David vient de lancer dans le public une brochure qu'il intitule : *Le clergé canadien, sa mission, son œuvre*. La brochure en elle-même est peu de chose, et le nom de l'auteur qui ne s'est jamais fait remarquer que par un talent de jeunesse condamné à ne pas mûrir, ne lui donne aucune importance sérieuse. Les circonstances seules lui donnent une portée bien plus grande que sa valeur.”

“ Ce pamphlet est une mauvaise action. Consciencieusement ou non, il travaille efficacement à ruiner la foi et la religion du peuple, sous prétexte de l'éclairer et de l'instruire mieux que ceux à qui le Saint-Esprit en a donné la mission.—C'est une grande faute qui ruinera, non pas l'Eglise que l'on veut atteindre, mais le parti que l'on veut exalter et fortifier par de si indignes et si maladroites manœuvres.”

Une appréciation du Code catholique par le Naturaliste.

—“*Le Code catholique ou Commentaire du catéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, par*

l'abbé Gosselin, Directeur de la *Semaine Religieuse de Québec*. Montréal, 1896. *Quatrième mille*.

"Plusieurs voix autorisées ont fait les plus grands éloges de ce volume lors de son apparition, l'année dernière. Nous venons nous-même de faire un examen très sérieux de cet ouvrage et nous estimons qu'on ne l'a pas loué plus qu'il ne fallait.— Sous couleur de commenter le catéchisme maintenant en usage, M. Gosselin a fait un résumé excellent de toute la doctrine catholique : théologie dogmatique et morale, droit canon, histoire ecclésiastique, rubrique, pratiques de piété, etc. Il y a, dans ces 700 pages petit format, un abrégé de bibliothèque religieuse, qui devrait se trouver dans toutes les familles, et intéresserait toujours ceux qui le consulteraient. Car il faut savoir que, s'il y a une chose fort répandue dans la société, même catholique, c'est l'ignorance en matière religieuse. Aussi ce volume, indispensable désormais aux instituteurs et institutrices et à tous ceux qui enseignent le catéchisme, serait utile à tout le monde. Il ne manquerait pas non plus d'intéresser vivement tous ses lecteurs, rédigé dans cette langue simple, claire et précise qui est, comme l'on sait, celle de notre confrère de la *Semaine Religieuse*.— Nous nous réjouissons, sans en être surpris, de voir que le public a si bien accueilli cette publication. Les "4e mille" sont rares sur la couverture des ouvrages canadiens!"

Merci à M. le Directeur du *Naturaliste*. Comme ses appréciations, des choses ou des hommes, sont tenues en haute estime, il sera probablement cause que nous devons prochainement ordonner le tirage du cinquième mille. Mais qu'il se rassure ! Il n'y a pas lieu, en pareil cas, à une action en dommages.

Coup d'œil sur l'étranger

Le prince Frédéric-Léopold de Prusse, protecteur des trois grandes loges maçonniques à Berlin, a adressé dernièrement un rapport à l'empereur Guillaume II sur les attaques que les catholiques allemands lancent contre la franc-maçonnerie de ce pays. Le Fr. Frédéric-Léopold se plaint surtout que certains membres influents de la noblesse soutiennent de leurs deniers les journaux catholiques.

D'autre part, par ordre de l'empereur, le chef de cabinet,

M. Lucanus, a adressé au maréchal Rosenberg une protestation contre la noblesse allemande pour la part active qu'elle prend à la propagande anti-maçonnique.—Au Vatican on s'est particulièrement réjoui de voir que le Tsar a voulu honorer le vénérable cardinal Richard, donnant ainsi au gouvernement français une leçon sur laquelle il est inutile d'insister ici. On dit que le cardinal Richard s'est empressé d'informer le Souverain-Pontife sur son entretien avec l'empereur de Russie, et le Saint-Père s'est montré très satisfait; il a particulièrement loué le cardinal Richard d'avoir su régler avec prudence les honneurs à rendre au Tsar par le clergé à Notre-Dame.—L'*Osservatore Romano* confirme aussi, de tous points, les détails publiés sur l'attention spéciale dont S. Em. le cardinal Ferrata a été l'objet de la part de S. M. le Tsar et sur l'importante audience que l'empereur lui-même a voulu lui donner, avant la réception du corps diplomatique.— Une nouvelle politique religieuse paraît à la veille de s'inaugurer en Russie. Parmi les hommes d'Etat qui semblent appelés à exercer un rôle important, figure le prince Oukhtomski, l'ex-compagnon de voyage du Tsarewitch, lors du célèbre voyage du fils d'Alexandre III en Asie. Orientaliste distingué et poète du plus grand mérite, le prince Oukhtomski a publié une relation fort intéressante de ce voyage.

Depuis le 1er janvier dernier, le prince a été placé à la tête de la Banque russo-chinoise et appelé à la direction de l'important journal connu sous ce titre : *Les Nouvelles de Saint-Petersbourg*. Dès le début, une controverse fort curieuse a révélé les dispositions d'esprit de l'ami de Nicolas II. Le Saint-Synode, qui est proposé à la direction des différents cultes, avait fait paraître un rapport où il était question des efforts déployés par les agents administratifs, pour détacher du Saint-Siège les Ruthènes catholiques. Le prince Oukhtomski n'a pas craint de profiter de l'occasion pour flétrir le fanatisme officiel et le nationalisme étroit de certaines gens. Attaqué, à la suite du courageux langage qu'il avait tenu, le prince reprit la plume et vitupéra avec la plus grande énergie " les vexations et les persécutions que subissent, dit-il, ceux qui, étant d'une race et d'une foi autres que les nôtres, sont cependant sujets russes. Ces persécutions pèsent lourdement à notre conscience et brûlent du feu de la honte tout Russe qui a foi dans la grandeur de la Russie.

Nous avons toujours considéré et nous considérons comme notre devoir de lutter contre ces habitudes, nous souvenant que la force n'est pas dans la force, mais dans l'amour."

Evidemment, la Russie se met en marche. — Et la faveur dont jouit auprès du Tsar Nicolas II le prince Oukhtomski, montre que l'Empereur approuve les considérations que développe avec tant d'énergie et d'éloquence, le directeur des *Nouvelles de Saint-Petersbourg*. — Plusieurs journaux font remarquer que le libéralisme américain est fortement en baisse. Rome a répondu à sa croisade en maintenant les décrets du Concile de Baltimore touchant les écoles paroissiales, en inscrivant trois sociétés secrètes sur la liste de celles qui sont prohibées, en défendant à l'avenir les Parlements de Religions, et en décourageant de toutes les manières le mouvement *américanissime*.

Fin de Savonarole

Après avoir bien mérité de l'Eglise, Savonarole ne sut point demeurer semblable à lui-même, et des plaintes nombreuses arrivent alors de tous côtés au Pape.

« Le Pape veut faire taire le moine; il le cite à comparaître à Rome. Dans une occasion pareille, Pie de la Mirandole partit à l'instar, pour se justifier. Savonarole n'imita point son ami: à la lettre du Pape il répond par un refus, sous prétexte qu'il est malade, et il reste en chaire. Le Pape le somme encore une fois de comparaître à Rome ou devant le vicaire général de Bologne: le moine refuse en invoquant les même raisons pour colorer sa désobéissance. Alexandre lui défend alors de prêcher, Savonarole obéit d'abord, puis s'en lasse et remonte en chaire. Le Pape alors l'excommunie: le 18 juin 1497 la sentence est lue dans six églises. Savonarole se moque et de l'excommunication et de celui qui l'a portée.

« Après quelques autres incidents, Savonarole est arrêté avec un de ses confrère, auquel s'en adjoint un troisième. Ils sont interrogés par les commissaires du gouvernement et appliqués à la torture. Le 19 avril 1498, l'instruction terminée, les accusés comparurent pour entendre la lecture du procès... La lecture achevée, le notaire public demanda à Savonarole, qui avait signé

les interrogatoires, si tout ce qu'il venait d'entendre était vrai; il répondit: Ce que j'ai écrit est vrai. On ne put en obtenir d'autre réponse. Le soir même les trois frères furent condamnés à mort. Ils se confessèrent, communièrent tous les trois, acceptèrent l'indulgence plénière que le Pape Alexandre leur fit offrir, et endurèrent chrétiennement le supplice du feu (1). »

Déisme

Système qui admet l'existence de Dieu, une Providence, mais rejette tout culte extérieur, toute révélation — prétendant que Dieu laisse l'homme aux principes de la loi naturelle, sans s'occuper de lui.

Proverbe russe

Le bonheur n'est pas un cheval à qui l'on met le collier et que l'on bride à volonté.

L'opinion du "Manitoba"

" Disons cependant de suite, que nous sommes trahis, et que la cause de nos écoles séparées est lâchement abandonnée par le gouvernement fédéral, par ceux qui aux dernières élections, promettaient de nous sauver. "

Les extrémistes

Ce mot de passe n'est pas heureux. Non seulement il n'est pas français, mais c'est un non-sens de l'appliquer à ceux qui ne font que réclamer ce qui leur a été ravi injustement.

Une déclaration officielle

Le ministre des Travaux publics a déclaré, lors de son passage à St-Norbert, Manitoba, que le système des écoles séparées ne serait pas rétabli.

Bibliographie

Nous accusons réception d'une brochure intitulée: *Language and Nationality*, publiée sous le pseudonyme Chs F. St-Laurent.

(1) Rohrbacher, Volume XI, pages 597 et 598.

(†)

L'ÉGLISE DU CANADA

TROISIÈME PÉRIODE

(Suite)

Les Dames Religieuses de la Congrégation ont obtenue en 1878, le décret de *vénéralité* de leur fondatrice, et ont maintenant, plus que jamais, l'espoir légitime de voir réussir son procès de canonisation.

Mgr de Laval profita de la trêve que les Iroquois furent forcés de garder en 1661, pour visiter les Trois-Rivières et Montréal. Il trouva à Montréal trois cents Outaouais, que les Jésuites firent consentir à amener avec eux le P. Mesnard, pour évangéliser leur nation. Mais la grossièreté et le libertinage de cette tribu la rendant indifférente aux vérités de la religion chrétienne, ce dernier fut forcé peu après de l'abandonner à son malheureux sort.

La communauté de Saint-Sulpice de Montréal perdit deux de ses membres dans l'automne de 1661. L'abbé Le Maistre pendant qu'il surveillait les hommes employés à faire la récolte sur les terres du séminaire, fut frappé mortellement par les Iroquois qui lui coupèrent ensuite la tête et s'affublèrent de sa soutane. Deux mois après, l'abbé Vignal tomba sous les coups des Agniers, pendant qu'il travaillait à l'île à la Pierre. Fait prisonnier avec quelques autres blessés, il fut brûlé et mangé en chemin, parce que ses blessures l'empêchaient de suivre les autres captifs.

Voyant que ses efforts pour empêcher le trafic de l'eau-de-vie avec les sauvages étaient contrecarrés, même par le représentant du roi au Canada, Mgr de Laval se rendit en France pour porter ses plaintes au pied du trône. Il se proposait en même temps de solliciter certaines mesures avantageuses à la colonie, et en particulier l'érection de l'évêché de Québec, pour raffermir l'autorité épiscopale. Le résultat de ses démarches, fut le rappel du gouverneur d'Àvaugour, remplacé par de Mésy, et l'adoption de presque toutes ses propositions.

Pendant les sept premiers mois de l'année 1663, il y eut une série de violents tremblements de terre, précédés et accompagnés de circonstances extraordinaires. On crut y voir un châtiement du ciel, et toute la population éprouva une terreur salutaire.

Le commerce d'eau-de-vie cessa ; il y eut de nombreuses conversions, et la colonie profondément troublée pendant les deux années précédentes, offrit de nouveau le spectacle de l'union et de la vertu.

Ce fut en cette année mémorable que les Sulpiciens, arrivés à Montréal depuis six ans, succédèrent à la *Société de Montréal*, et que le Séminaire de Québec fut fondé par Mgr de Laval, qui lui adjoignit, cinq ans après, un Petit Séminaire. Afin de mettre cette institution en état de subvenir à ses dépenses, Mgr de Laval lui affecta toutes les dîmes, par un mandement du 24 mars 1663, et lui fit donation, en 1680, des seigneuries de Beaupré, de la Petite Nation, de l'île Jésus et de l'île aux Vaches.

L'établissement du Conseil souverain ayant restreint l'autorité et diminué le revenu des gouverneurs, de Mézy chercha à réagir contre cet état de choses, et se mit en guerre ouverte avec Mgr de Laval et les autres membres du conseil hostiles à ses prétentions. Son esprit s'aggravait de jour en jour contre l'évêque, il cessa de seconder les efforts du clergé pour empêcher la traite de l'eau-de-vie, appuya la résistance des habitants qui refusaient de payer la dîme, et s'oublia même jusqu'à venir un jour, à la tête de ses troupes, investir l'église et la maison de l'évêque, et donner, paraît-il, l'ordre de le saisir ou de tirer sur lui. Mais les soldats frappés de respect à la vue du prélat, lui présentèrent spontanément les armes, et le gouverneur dut se retirer confus et humilié.

Le marquis de Tracy fut délégué au Canada, en 1665, pour rétablir l'ordre troublé. Les circonstances rendirent sa tâche facile, car lorsqu'il arriva à Québec, de Mézy venait de mourir dans de grands sentiments de piété, et après s'être réconcilié avec l'évêque.

Suivant le désir qu'il en avait exprimé, de Mézy fut inhumé dans le cimetière des pauvres de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Les conséquences de la paix de 1666, au point de vue religieux, furent de permettre aux missionnaires d'étendre librement de tous côtés le champ de leurs travaux apostoliques. Sur la demande des Iroquois eux-mêmes, trois Pères jésuites partirent pour aller se fixer au milieu d'eux, et commencer l'œuvre de leur conversion. On vit, peu après, de florissantes missions sur les bords des grands lacs, où affluaient les nom-

breuses tribus de la nation algonquine, refoulées par les guerres précédentes. Le P. Allouez fonda sur les rives du lac Supérieur une mission à laquelle il donna le nom de Saint-Esprit ; et les abbés Trouvé et de Fénélon, membres du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, partirent, en 1667, pour commencer une autre mission au nord du lac Ontario.

L'abbé Dollier de Casson entreprit, en 1669, un voyage vers les pays situés au sud-ouest du Canada, pour évangéliser les peuples qui s'y trouvaient, et chercher un passage de communication avec le Japon et la Chine. Il revint cependant, sans avoir accompli son principal dessein, qui était de descendre au Mississipi, en suivant la rivière Ohio.

Les Jésuites établirent, la même année, une résidence à la Prairie de la Madeleine, à la demande d'un certain nombre d'iroquois convertis qui voulaient servir Dieu en paix. Mais comme le terrain était impropre à la production des grains dont ces pauvres sauvages avaient besoin, ils émigrèrent au Sault-Saint-Louis en 1674. Quelques années après, les sauvages de Sillery allaient se fixer à Saint-François sur les bords de la Chaudière ; et depuis 1673, les Hurons de Saint-Foye demeuraient à l'Ancienne-Lorette.

(A suivre)

(x) — (†) — (†) — (†) — (†) — (†) — (x)

SAINTE ENCRATIDA, VIERGE ET MARTYRE

XII

LE SACRIFICE DE MARCELLA

La rumeur qui avait couru dans Saragosse que les chrétiens avaient cherché un refuge dans le sanctuaire de Notre-Dame del Pilar était parfaitement exacte. Tous étaient venus instinctivement autour de ce pilier béni, où jadis les anges avaient déposé la Reine du ciel. Encratida brillait au milieu d'eux comme une étoile. A genoux, tous demandaient à la Reine des Martyrs le courage et la palme plutôt que leur sécurité. L'esclave de Marcella vint interrompre cette ardente prière. Elle fit son ambassade à Marie la diaconesse et immédiatement la sainte troupe gagna, sur l'ordre des supérieurs, les refuges des catacombes. La nuit survint ; les persécutés savaient qu'il était dans les habitudes de leurs bourreaux de ne point sacrifier leur sommeil, et plusieurs

d'entre eux profitèrent des ténèbres pour quitter leur cachette et aller à la recherche des reliques des martyrs. Lupercius fut parmi ceux-là. Il désirait découvrir entre tous le corps de saint Lambert. Il l'avait aimé comme un ami, et il était doux à son cœur et à son âme de pouvoir l'honorer maintenant comme un martyr. Le Seigneur favorisa ses pieuses recherches. Les ondes de l'Èbre avaient amoncelé les cadavres sur la rive, et parmi eux le fleuve semblait avoir mis en évidence la bienheureuse dépouille de Lambert.

Tandis que Lupercius enveloppait dans un riche tissu les restes du martyr, une scène bien différente se passait dans la demeure d'Eudonte. La situation s'était éclairée pour tous. Dacien, ses satellites et les propres cohortes du général n'avaient plus de doute qu'Eneratida fut chrétienne. On murmurait tout bas que le vaillant Eudonte, au lieu de voir s'allumer les flambeaux de l'hyménée, allait se trouver en face d'une fiancée rebelle à ses dieux et à sa patrie. Dacien, jaloux de la popularité et de la vaillance du guerrier, excitait et entretenait la méfiance des soldats païens. Ce qui contribuait à rendre la position d'Eudonte des plus délicates, c'était l'apparition de sa sœur sous le porche du temple de Notre-Dame del Pilar. L'église avait semblé s'ouvrir à son commandement. De plus l'intime amitié d'Eneratida et de Marcella n'était pas un mystère et les soupçons qui tombaient sur Marcella ne pouvaient manquer d'atteindre son frère. Dacien n'essaya pas d'interroger la jeune Romaine ; ce tyran persécuteur avait l'instinct des caractères, il avait pénétré l'énergie que cachait la naïve douceur de Marcella : il aurait beau faire, une telle femme ne parlerait point. Eudonte lui parut une proie plus facile, il résolut de le veiller et d'en faire en tous cas un moyen de ses projets ambitieux.

Les guerriers romains se conduisirent d'une façon plus noble et plus franche. Ils se présentèrent devant leur général et lui découvrirent leurs sentiments.

« Voici, dit un des plus notables, que nous avons abandonné nos frontières, nous t'avons suivi volontiers, on parlait de ton mariage avec une fidèle sujette de l'empire et nous tenions à te faire honneur. Mais, étrange est notre surprise. Arrivés à Saragosse, il n'est plus question ni de fête, ni de noce ; ce n'est pas là tout notre étonnement.

— Je vous entends, leur répondit Eudonte, ce qui ajoute à vos

inquiétudes c'est qu'on assure partout qu'Encratida est chrétienne.

— Général, tu l'as dit. "

Eudonte poursuivit :

" Vos craintes vont-elles jusqu'à penser que moi aussi je fais partie de cette secte méprisée ?

— Non, dirent les guerriers, nous avons vu ton ardeur à la poursuivre. Mais notre séjour à Saragosse a été assez long, notre poste d'honneur nous réclame, regagnons-le ; un retard pourrait mécontenter l'empereur.

— Je suis là pour lui répondre, dit fièrement Eudonte, mais si vous le voulez je ne vous retiens pas. Mettez-vous en marche. "

Celui de ses officiers qui avait porté la parole, lui répondit avec affection et respect :

" Nous ne ferons pas cela. Si nous te laissons ici voulant devenir l'époux d'une chrétienne, qui sait jusqu'où tu pourrais aller.

— Ne craignez pas, assura le général, un guerrier romain ne met rien au-dessus de ses aigles. Il peut être furieux de perdre l'épouse qui lui est promise, mais il ne donne son cœur qu'à sa patrie, son armée, ses empereurs. Tenez-vous le pour dit, si celle que j'ai regardée comme ma fiancée est chrétienne, je saurai la sacrifier à la juste colère des dieux. "

Ces paroles, dites d'un ton ferme et sévère, ne laissèrent point de doute aux officiers et aux troupes ; mais le cœur d'Eudonte était plus que jamais agité. Il ne put entendre sans colère les dernières paroles de ses compagnons d'armes.

" Nous nous retirons tranquilles, souviens-toi que tu es général romain. "

(A suivre)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à la Congrégation de St-Roch, le 22 ; à l'Asile de St-Michel-Archange, le 24 ; à St-Agapit, le 26 ; à St-André, le 27. — M. G. Gaudin, ancien curé de St-Valentin, résidera définitivement au Cap-Santé, sa paroisse natale, l'été prochain. — M. l'abbé Derome a obtenu la permission de quitter le diocèse de St-Boniface, pour raison de santé.

Directeur: M. l'abbé D. GOSSELIN curé, du Cap-Santé, Portneuf.